

RÈGLEMENT

LONGE COTE- TRAIL LONGE- CÔTE

DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

Art. 1 PRÉSENTATION

• CREASPORTS ORGANISATION organise en collaboration avec l'association HYERES LONGE-CÔTE dans le cadre des Hyères Running Days deux épreuves:

• **LONGE-CÔTE**

• **TRAIL LONGE CÔTE**

Départ : Jardin des Mers - HYERES

1/LONGE-CÔTE

DEPART 9h00

PAR EQUIPE DE 4 (2 hommes + 2 femmes)

DISTANCE 2000m (Parcours de 500m A/R à faire deux fois).

CAT SENIOR à MASTERS 4 (A partir de 18 ans)

2/TRAIL LONGE-CÔTE

DEPART : 10h30 (Individuels)

-CADETS (- de 16 ans) : 700m

Une boucle jaune de 400m en run sur la plage+ 300m de longe-côte.

-JUNIORS (- de 18 ans) : 1700m

Une boucle Rouge de 1400m en run sur la plage+ 300m de longe-côte.

-SENIORS A MASTERS: 6800m

Quatre boucles jaunes de 1400m en run sur la plage+ 1200m de longe-côte.

Art. 2 SITE DE COURSE

Retrait des dossards sur le port de Hyères 7h00/8h15

JARDIN DES MERS à Hyères

La remise des Prix se fera sur le port de HYERES à 12h00

Après l'épreuve, Auberge Espagnole à la base nautique.

Art. 3 ASSURANCE (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 4 SÉCURITÉ (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 5 RESPONSABILITÉ

Cette épreuve est une compétition, cela implique la présentation d'un certificat médical indiquant l'aptitude à participer à une épreuve de Longe côte en compétition ou avoir une licence spécifique à la discipline. Cela implique également l'acceptation du règlement, l'organisation est assurée par une assurance responsabilité civile mais chaque participant déclare être en possession d'une assurance personnelle.

Art. 6 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

• FRAIS D'INSCRIPTIONS :

LONGE-CÔTE EQUIPES :

16€/équipier soit 64€/équipe jusqu'au 23/11/23

20€/équipier soit 80€/équipe après le 23/11/23

TRAIL LONGE CÔTE:

16€ pour les Seniors et Masters jusqu'au 23/11/23

20€ pour les Séniors et Masters après le 23/11/23

Gratuit pour les cadets et juniors (- de 18 ans).

Avec votre inscription vous recevrez :

Un tee shirt, un accès pour une séance gratuite à Fitness Park (Av 83), le dossard, le ravitaillement et les récompenses suivant votre classement.

PIECE A FOURNIR :

Cette épreuve est une compétition, cela implique la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an indiquant l'aptitude à participer à une épreuve de Longe côte en compétition ou avoir une licence à la Fédération Française de Randonnée

Vous le retournez complet :

- Par internet sur hyeresrunningdays.com

Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté

Toutes les courses payantes du programme de HYERES RUNING DAYS sont en partenariat avec des associations Caritatives. Une partie de votre engagement sera reversé à l'association Hyéroise du Don du Sang.

Art. 7 RETRAIT DES DOSSARDS

- Vous pouvez récupérer vos dossards sur le port de Hyères le dimanche 10/12/23 à partir de 7h30 à 9h15

Art. 8 RÉGLEMENTATION

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Des équipes médicales seront présentes

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Des secouristes seront également présents tout

au long du parcours.

Les médecins sont habilités à mettre hors épreuve toute personne inapte à continuer l'épreuve. Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les personnes qu'ils jugeront en danger.

MODIFICATIONS DU PARCOURS / ANNULATION DE L'ÉPREUVE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, sans préavis.

48h avant l'épreuve nous préciserons sur le site

hyeresrunningdays.com le site exact de l'organisation.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter la manifestation.

Le départ pourra être reporté ou annulé.

L'annulation, le report ou la modification de l'épreuve n'ouvrent droit à aucun remboursement d'inscription, dans tous les cas la soirée de clôture aura bien lieu quelque soit les conditions climatiques.

Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le responsable du parcours, l'organisateur ainsi que le coordinateur responsable de la sécurité ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.

Art. 09 IMAGE (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 10 DONNÉES PERSONNELLES (voir règlement général Hyères Running Days)

Art. 11 ENGAGEMENTS

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement général des HYERES RUNNING DAYS, du LONGE-CÔTE ET TRAIL LONGE CÔTE et l'accepte dans son intégralité.

Art. 12 RECOMPENSES

LONGE-CÔTE:

CLASSEMENTS :

Classement scratch, 1-2-3 Hommes et femmes.

Sont récompensés le 1^{er} ou la 1^{ère} de chaque catégorie Séniors et Masters 1/2/3/4.

TRAIL LONGE-CÔTE

CLASSEMENTS :

CADETS : 3 premiers Hommes et Femmes

JUNIORS: 3 première Hommes et Femmes

SENIORS ET MASTERS: SCRATCH+ le 1^{er} ou la 1^{ère} de chaque catégorie Séniors et Masters1/2/3/4.